

ETAT DECLARATIF DE RISQUES - AGENTS CNRACL

ESAT DE CASTELNAU RIVERE BASSE - CASTELNAU-RIVIERE-BASSE (65)

DONNEES DECLARATIVES EN JOURS : Ces données exprimées en jours déclarés sont arrêtées au 21/06/2026.								
Année	Maladie Ordinaire (MO)		Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)		Maternité (MAT)	Accident du travail (AT)		
	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Plein traitement	Temps partiel thérapeutique	Nombre d'accidents
2022	85		423	0	216	377	0	4
2023			876	0		444	0	5
2024	338		586	385		401	0	6
2025	29		217	666		372	0	4

Pour les accidents du travail, les frais médicaux s'élèvent à :

2022	2023	2024	2025
495 €	635 €	2 645 €	872 €

non assuré sur l'exercice :

DONNEES EN SURVENANCE : Ces données financières sont rattachées à l'exercice de survenance du sinistre. Les montants indiqués comprennent les provisions règlementaires. Ces données sont arrêtées au 31/12/2025.

Année	Maladie Ordinaire (MO)	Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)	Maternité (MAT)	Accident du travail (AT)		Décès (DC)
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant frais médicaux	Montant
2022		130 741 €		762 €	98 €	0 €
2023		113 484 €		5 811 €	346 €	0 €
2024		0 €		3 057 €	1 810 €	0 €
2025		50 316 €		0 €	195 €	0 €

non assuré sur l'exercice :

Information sur les arrêts déclarés			
Année	Moyenne d'âge des agents absents	Durée moyenne des arrêts	Nombre d'arrêts
2022	54 ans	200 jours	4
2023	59 ans	220 jours	6
2024	53 ans	196 jours	7
2025	54 ans	251 jours	5

non assuré sur l'exercice :

Date, cachet et signature de la personne dûment habilitée au sein de la collectivité

INFORMATIONS CONTRACTUELLES	2022	2023	2024	2025
Masse salariale assurée	1 612 474 €	1 981 388 €	2 069 044 €	2 067 762 €
Garanties assurées	AT-DC-LM/LD	AT-DC-LM/LD	AT-DC-LM/LD	AT-DC-LM/LD
Franchises	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise
Pourcentage de remboursement des indemnités journalières	100%	100%	100%	100%
Effectif	84	79	80	83

N ARR : N jours de franchise par arrêt
N ARR M : N jours de franchise par arrêt annulés à partir de M jours d'arrêt
N CUM : N jours cumulés sur 365 jours

Les présentes statistiques ont été élaborées à la demande du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la consultation d'appel d'offres ou du marché public d'assurance statutaire. Nous attirons l'attention sur le fait que ces statistiques ont été établies sur la base des déclarations effectuées par la collectivité à la date du 21/06/2026.

Compte tenu du délai de déclaration et de la requalification possible des arrêts, les statistiques de l'année 2025 et des années antérieures peuvent être incomplètes ou non définitives.

Ces données sont conformes à la réglementation en vigueur, répondent aux exigences habituelles des assureurs leur permettant d'analyser le risque à couvrir et prennent en compte les préconisations du guide des bonnes pratiques (juin 2008). Les présentes informations n'ont de sens que si elles sont transmises aux candidats et exploitées dans leur globalité ; une transmission ou utilisation partielle de celles-ci pourrait conduire à une vision erronée de la sinistralité.